Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 25 juin 2025**

Nombre de membres en exercice : **64**

Nombre de présents : 35
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 23

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025_050_CC_25**
***Avenant n°2 à la convention ORT intercommunale de l'OUEST portant intégration de la COMMUNE de SAINT-LEU au dispositif***

**Nombre de votants :** 41

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
02/07/2025

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN** à 13 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josee MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIANT - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025**

**AFFAIRE N°2025 050 CC 25 : AVENANT N°2 À LA CONVENTION ORT INTERCOMMUNALE DE L'OUEST PORTANT INTÉGRATION DE LA COMMUNE DE SAINT-LEU AU DISPOSITIF**

**Le Président de séance expose :**

## I – Eléments de contexte

Créé par la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite "loi ELAN"), l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) est un dispositif combinant outils réglementaires et fiscaux en faveur des collectivités locales et aménageurs (notamment en termes d'autorisation d'exploitation commerciale, d'outils d'aménagement, d'aides à l'amélioration de l'habitat et de maintien des services publics) pour mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, afin de lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes et centres-bourgs.

Portée conjointement par le TO et ses Communes membres, l'ORT intercommunale du territoire de l'Ouest fait l'objet d'une convention signée avec l'Etat et les partenaires en date du 25 avril 2022.

Il s'agit en outre de mettre en cohérence les stratégies de redynamisation élaborées par les Communes et l'Intercommunalité en faveur d'un projet global de territoire. L'ORT offre ainsi des possibilités de mutualisation de moyens pour la réalisation d'études ou pour la mise en place d'actions favorisant la redynamisation des centralités (ex : étude relative à la création d'une foncière de redynamisation ou étude pré opérationnelle à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain).

Basée à l'origine sur la géographie opérationnelle des 2 Communes déjà engagées dans des programmes de revitalisation urbaine, à savoir Le Port avec son programme « Action Cœur de Ville » (ACV) et Trois-Bassins dans le cadre de « Petites Villes de Demain » (PVD), la convention ORT dite « chapeau » a vocation à évoluer dans le temps par le biais d'avenants permettant d'intégrer au fur et à mesure les polarités urbaines des 5 communes du territoire.

Cela a été le cas pour les communes de La Possession et Saint-Paul qui ont intégré leurs périmètres opérationnels respectifs du centre historique et de l'hypercentre au dispositif grâce à la conclusion en mars 2024 d'un avenant à la convention ORT.

## II - Objet de l'avenant n°2 à la convention ORT

Pour sa part, la Commune de Saint-Leu a choisi de se baser sur **l'Étude de Modernisation de son Centre-Ville, schéma directeur** établi en 2022-2023, pour définir sa stratégie de redynamisation, son périmètre opérationnel et le plan d'action correspondant afin de mettre en œuvre un **processus de transformation de son centre urbain, dans l'objectif de préserver le cadre de vie et offrir les services adaptés aux Saint-Leusiens comme aux autres usagers visiteurs**.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

Le Schéma Directeur est un outil d'aide à la décision permettant d'articuler les projets en cours et ceux à venir ainsi que les enjeux du Territoire de l'Ouest afin de concevoir un territoire cohérent.

Au demeurant, face au dynamisme du territoire combiné à la pression foncière, la Commune a d'ores et déjà engagé une série d'actions pour améliorer l'attractivité du centre-ville :

- Modernisation des réseaux d'eaux usées sous maîtrise d'ouvrage du TO (RN1a) ;
- Programme de plantation de milliers d'arbres afin de concevoir un parc urbain boisé ;
- Lancement d'une opération urbaine expérimentale d'envergure "Saint-Leu Océan" ;
- Création de la Maison de la Mer (port de Saint-Leu) sous maîtrise d'ouvrage du TO ;
- Piétonisation de la rue Compagnie des Indes (expérimentation sur le front de mer, accompagnée de la mise en place d'Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) pour dynamiser les usages) ;
- Aménagement de la rue Général Lambert (travaux engagés pour améliorer la circulation sur cet axe stratégique) ;
- Requalification du parc du 20 décembre (lancement des études pour transformer cet espace en un lieu de vie et de convivialité).

Parallèlement, la Ville poursuit un travail de refonte de son règlement d'urbanisme en engageant la révision générale du PLU (en cours depuis le deuxième semestre 2022).

La **mise en place d'une ORT et** de son **périmètre d'intervention en centre-ville** de Saint-Leu permettront de **renforcer l'opérationnalité et la mise en œuvre du Schéma Directeur**.

## III – Stratégie de revitalisation

La stratégie de redynamisation de Saint-Leu s'inscrit dans une vision globale et intégrée, visant à concilier développement économique, préservation du cadre de vie et amélioration des services publics.

Cette démarche témoigne de la volonté de la Collectivité de maîtriser le développement de son territoire tout en préservant son identité et son patrimoine.

L'**objectif global** est de **renforcer l'attractivité du centre-ville**, de **répondre aux enjeux actuels et** de **préparer l'avenir dans une perspective durable**, afin de répondre aux attentes des Saint-Leusiens et des visiteurs.

La stratégie de redynamisation se décline donc en **plusieurs axes prioritaires**, visant à faire de Saint-Leu un pôle attractif et fonctionnel pour tous.

### 1. Renforcement du dynamisme commercial

L'objectif est de **revitaliser le cœur économique du centre-ville et** d'**attirer des publics variés** (habitants, visiteurs, actifs) en agissant sur plusieurs leviers :

- **Aménagement de l'espace public** (création d'espaces accueillants et fonctionnels pour les commerces et les usagers) ;
- **Animation commerciale** (organisation d'événements réguliers pour attirer les visiteurs et dynamiser l'activité) ;
- **Attribution d'Autorisations d'Occupation Temporaire** du domaine public (installation de commerces et de services sur l'axe principal) ;
- **Relocalisation de services** (renforcement de l'offre locale par attraction de nouveaux services publics et privés).

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

### 2. Amélioration du cadre de vie

La qualité de vie est au cœur de la stratégie, avec des actions concrètes pour moderniser et embellir l'espace urbain :

- **Remise à niveau des espaces publics** (travaux de réseaux - eaux usées, éclairage, etc., végétalisation et déminéralisation pour réduire les effets de la chaleur urbaine) ;
- **Création d'îlots de fraîcheur** (plantation d'arbres et aménagement de zones ombragées pour améliorer le confort des usagers) ;
- **Pacification des déplacements** (mise en place de modes doux et réduction de la place de la voiture en centre-ville).

### 3. Modernisation des équipements publics

Pour garantir un niveau de service élevé, la Commune prévoit :

- **Rénovation des équipements existants** (mise aux normes et amélioration des infrastructures publiques) ;
- **Création de nouveaux équipements** (par exemple Maison de la Mer, pour répondre aux besoins culturels et touristiques).

### 4. Valorisation du patrimoine

Saint-Leu dispose d'un riche patrimoine bâti et naturel qui sera mis en valeur :

- **Restauration du patrimoine historique** (notamment l'emprise de l'ancien Chemin de Fer de La Réunion, pour préserver l'identité de la commune) ;
- **Mise en valeur du littoral** (aménagement des espaces en bord de mer pour renforcer l'attractivité touristique).

### 5. Accessibilité et mobilité

L'amélioration des déplacements est un enjeu clé pour désenclaver le centre-ville :

- **Développement des transports en commun** (pour faciliter l'accès au centre-ville) ;
- **Promotion des modes doux** (aménagement de pistes cyclables et de cheminements piétons sécurisés).

### 6. Rénovation de l'habitat

Pour répondre aux besoins des habitants et lutter contre la spéculation immobilière :

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (étude pré opérationnelle **OPAH-RU** portée par le TO : amélioration escomptée de l'offre de logements locatifs).
- **Promotion de la mixité résidentielle** (diversité de logements pour répondre aux besoins de tous les ménages).

## IV - Périmètre opérationnel proposé pour l'ORT

Le périmètre ORT de Saint-Leu est délimité :

- Au nord, par l'immeuble Résidence Gabriel,
- Au sud, par la rive Nord de la ravine du Cap,
- A l'est, par la RN1A puis la rue Haute jusqu'à retrouver l'intersection avec la RN1A au niveau de la parcelle cadastrée CU 652, et enfin la RN1A jusqu'à la ravine du Cap,
- A l'ouest, par le front de mer depuis le rond-point Nord jusqu'à la ravine du Cap.

La cartographie dudit périmètre opérationnel figure en annexe 1 du présent rapport.

## V – Plan d'action

Le plan d'action proposé pour la mise en œuvre de la démarche de revitalisation du centre-ville de Saint-Leu figure en annexe 2.

Il est axé sur les 4 thématiques d'interventions suivantes :

- Commerce,

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

- Mobilités,
- Aménagement/cadre de vie,
- Habitat.

L'ensemble des éléments constitutifs de la démarche de revitalisation urbaine du centre-ville de Saint-Leu (stratégie, périmètre opérationnel et plan d'action) figure au projet d'avenant d'intégration de la commune à l'Opération de Revitalisation de Territoire intercommunale de l'Ouest (*cf.* annexe 3).

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 04/06/2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- VALIDER le projet d'avenant n°2 à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) intercommunale permettant d'intégrer la stratégie, le périmètre opérationnel et le plan d'action de la commune de Saint-Leu ;**

**- AUTORISER le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) intercommunale y afférent.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

ANNEXE 2

## PLAN D'ACTION PRÉVISIONNEL ORT - CENTRE-VILLE DE SAINT-LEU

| Domaines | Libellé du projet | Description du projet | Calendrier | Estimation prévisionnelle (€) | Partenaires financiers | Périmètre d'intervention | Etat d'avancement | Maître d'Ouvrage |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| HABITAT | Etude OPAH-RU multisites | Identification des besoins en amélioration de l'habitat et rénovation énergétique | En cours – 2024/2025 | 137 450 € | TO (Etude globale à l'échelle du TO) | Périmètre ORT | | TO / Commune de Saint Leu |
| | Organisme de Foncier Solidaire | Pour atteindre l'objectif ambitieux du PLH 2020-2025 (production de 1430 lgts) le TO souhaite se doter d'un Organisme de Foncier Solidaire (OFS) pour faciliter la production de logements intermédiaires en accession. | 2021/2025 | 91 071,54 € | La mission d'accompagnement bénéficie d'un financement dans le cadre du PLOM | | Elaboration de la convention constitutive du GIP OFS avec la CASUD, la CIVIS, la CINOR et la Région Réunion. Phase de création du GIP et demande d'agrément | |
| | | Une mission d'accompagment a été sollictée. | | | | | | |
| | Etude de la vacance de logements | Etat des lieux des logements vacants | | | TO (Etude globale à l'échelle du TO) | Territoire de l'Ouest (Périmètre ORT) | | TO / Commune de Saint Leu |
| | FMAH | Il s'agit, dans le cadre de la Lutte contre l'Habitat Indigne, d'expérimenter un fonds travaux amélioration de l'habitat mutualisé avec plusieurs financeurs. | | | TO ; communes ; CAF ; Fondation Abbé Pierre ; Action Logement | Territoire de l'Ouest (Périmètre ORT) | | TO |
| | RHI Les Attes | Améliorer le cadre de vie des habitants, en résorbant l'insalubrité et en équipant le périmètre (travaux d'aménagement) | En cours – 2024/2025 | | | Périmètre ORT | Appel d'offres pour 8 LLTS individuels en cours | SIDR |
| | Plan d'Action Foncière Intercommunal (PAFI) – Volet ingénierie | La stratégie foncière et le Plan d'Action Foncier Intercommunal visent à outiller les collectivités dans l'optique d'une meilleure maitrise de l'aménagement du territoire. | | 1 000 000 € | La mission opérationnelle bénéficie d'un co-financement au titre du FRAFU | Territoire de l'Ouest | La convention cadre (Etat/TO/Communes) signée. | TO |
| | | | | | | | | |
| | Aménagement de la rue du Général Lambert | Reprise des trottoirs avec traitement PMR, remplacement du réseau d'éclairage public par du solaire et verdissement des trottoirs afin de favoriser la déambulation et la fréquentation du centre ville dans un cadre confortable | 2024/2025 | 3 200 000 € | Ville de Saint-Leu, Département, TO | Centre-ville au sein du périmètre ORT | Etudes de maîtrise d'œuvre lancées en 2024. Travaux en cours à l'entrée Sud de la ville | Commune de Saint-Leu |

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| COMMERCE | Réalisation d'un skate park | Aménagement au sud de la ville au lieu dit le four à chaux, sur un peu plus de 1000 m² de foncier, d'un skate park, d'un nouveau de terrain de boules, de sanitaires publics, de zones de repos avec mobiliers urbains, de jeux d'eau ombragés et d'espaces végétalisés. | 2025/2026 | | | | | |
| | Déplacement de la Poste sur l'axe Général Lambert | Réhabilitation du bâtiment du K pour y implanter la Poste pour dynamiser la section centrale de l'axe Général Lambert | Lancement des études de maîtrise d'œuvre après déménagement du Séchoir en 2027 | 500 000 € | A préciser | Centre ville au sein du périmètre ORT | | |
| | | | | | | | | |
| | Réhabilitation du bâtiment de la poste (ancien CFR) en CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) et OT (Office du Tourisme) | Réhabilitation du bâtiment avec un regard patrimonial mettant en valeur les matériaux et les volumes historiques | Lancement des études de maîtrise d'œuvre après déménagement de La Poste en 2027 | 325 000 € | A préciser | Centre ville au sein du périmètre ORT | | |
| | | | | | | | | |
| MOBILITÉS | Mise en place d'une navette gratuite sur le centre-ville | Mise en place d'une navette gratuite sur le centre-ville élargi pour une meilleure accessibilité du centre-ville depuis les parkings relais (de Kélonia au cimetière) | Moyen terme – 2026 | A préciser | TO | Périmètre ORT | | |
| | Aménagement d'un pôle d'échange multimodal urbain | Aménagement d'un pôle d'échange et reconfiguration du carrefour d'entrée de ville nord pour une desserte efficace et optimisée du cœur de ville | Moyen terme - Lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2026 | 2 963 780 € | Ville de Saint Leu, TO, Région Réunion | Centre ville au sein du périmètre ORT | Etude de MOE à lancer | TO |
| | Extension et aménagement définitif du parking de la Ravine | Aménagement de cheminements piétons plantés sur les bords du parking, création d'un belvédère planté, reprise des sols | Moyen terme - Lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2026 | 401 290 € | Ville de Saint Leu, TO | Centre-ville | Etude de MOE à lancer | Commune de Saint-Leu |

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Aménagement des parkings relais Sentier Cayenne et Cimetière | Création de poches de parking aux abords du centre-ville en lien avec des arrêts de bus/navette vers le centre-ville | Moyen terme – 2026 | A préciser | A préciser | Périmètre ORT | | Commune de Saint-Leu |
| | Création d'un lien piéton entre la rue Haute et la rue Lambert par le stade | Création d'un lien piéton entre la rue Haute et la rue Lambert par le stade pour créer un lien depuis l'arrêt de bus déporté rue haute | Moyen terme - Lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2026 | 64 000 € | Ville de Saint Leu, TO | Centre ville au sein du périmètre ORT | Etude de MOE à lancer | Commune de Saint-Leu |
| AMÉNAGEMENT/ CADRE DE VIE | Requalification du Parc du 20 décembre | Requalification du Parc du 20 décembre, restructuration du kiosque et aménagement de la traversée piétonne de la rue Haute vers le parking de la Ravine | Immédiat -Lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2025 | 2 556 730,00 € | Feder ITI | Périmètre ORT | Etude de MOE à lancer | Commune de Saint-Leu |
| | Requalification du parvis de la Mairie | Requalification du parvis de la Mairie (végétalisation) et de la ruelle de la Marine | Immédiat - Lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2025 | 870 000,00 € | Etat | Périmètre ORT | Etude de MOE à lancer | Commune de Saint-Leu |
| | Renaturation du littoral et stratégie de diversification végétale | Requalification du sentier littoral sur le centre-ville (promenade bord de mer) en cohérence avec les enjeux de recul du trait de côte, aménagement plus léger, désimperméabilisation, … | Moyen terme - 2026 / 2027 | 425 000,00 € | A définir | Périmètre ORT | Etude de MOE à lancer | Commune de Saint-Leu |
| | Requalification du sentier littoral sur le centre-ville (promenade bord de mer) | Requalification du sentier littoral sur le centre-ville (promenade bord de mer) en cohérence avec les enjeux de recul du trait de côte, aménagement plus léger, désimperméabilisation, … | Long terme - 2028 | 403 248.00 € | A définir | Périmètre ORT | Etude de MOE à lancer | Commune de Saint-Leu |
| | Piétonnisation temporaire de la rue de la Cie des Indes et plan de circulation test sur le littoral | Piétonnisation temporaire de la rue de la Cie des Indes et plan de circulation test sur le littoral avec des AOT | Immédiat - 2025 | A préciser | A définir | Périmètre ORT | Première expérimentation lancée en janvier 2025. Piétonnisation actée pour tous les week-end | Commune de Saint-Leu |

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250701-2025_050_CC_25-DE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Réalisation d'un skate park | - Aménagement au sud de la ville au lieu dit le four à chaux, sur un peu plus de 1000 m² de foncier,d'un skate park, d'un nouveau de terrain de boules, de sanitaires publics, de zones de repos avec mobiliers urbains, de jeux d'eau ombragés et d'espaces végétalisés. | Immédiat - 2025<br>Démarrage des travaux deuxième semestre | 1 400 000 € | - Agence Nationale du 2025<br>'- FEI | Périmètre ORT | Phase DCE. | TO |
| | Construction de la Maison de la Mer | Construction de 3 bâtiments principaux reliés entre eux par un grand platelage bois accessible par les piétons et les mobilités douces, l'ensemble couvert d'une pergola en bois. Des espaces extérieurs aménagés s'articulent autour des bâtiments. Projet résolument tourné vers la mer tout en viellant à garder une continuité de l'espace public (promenade du front de mer) | 2025/2026 | 3 500 000 € | Contrat de Convergence et de Transformation | Périmètre ORT | Phase DCE | TO |